

*Interpellation présentée par la députée :  
Mme Anne Mahrer*

*Date de dépôt : 13 octobre 2011*

## **Interpellation urgente écrite** **Amiante : engagements non tenus !**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Dans la liste des bâtiments, propriété de l'Etat soumis, à l'expertise amiante, on peut consulter le tableau des expertises déjà réalisées. Le bâtiment du 5 rue David Dufour y figure, mais aucun lien ne permet d'accéder au rapport.

Ma question au DCTI est la suivante :

***Pourquoi ce bâtiment n'a-t-il pas été désamianté dans les temps comme le mentionne la presse de ce jour et où peut-on consulter le rapport le concernant ?***